

Rencontre des acteurs du Pôle ressource inclusion du 29 novembre 2019

9h-14h – salle des fêtes de Rosnay

Liste des personnes présentes :

- Parc naturel régional de la Brenne : Patrice Houssin ; Jaqueline Berthelot ; Christelle Viaud ; Sébastien Rigaud ; Ludivine Brégeon ; Gwladys Foulatier ; Estelle Sauret ; Sébastien Lalange
 - PNR - Maison de l'enfance : Stéphanie Saudrais ; Christelle Devoulon
 - Affiche la couleur : Adeline Béen, Lynn Dew ; Judith Babot, Céline Chenouf
 - Atout Brenne : Virginie Dupuy ; Marie Tiret ; Cindy Berthonneau
 - Maison d'accueil spécialisée des Dauphins : Karine Petit
 - Comité départemental d'équitation / Equidif 36 : Philippe Cottin
 - FOL- Relai Brenne Initiative Jeunes : Willem Hendriks
 - FOL-USEP : Olivier Caillaud
 - UDAF 36 : Coralie Bouet
 - Education Nationale : Céline Eyragne
 - Cinéma Studio République Le Blanc : Véronique Champigny
 - CDC Brenne Val de Creuse : Stéphanie Jardin ; Cyril Niederkorn ; Noémie Beaucourt
 - CDC Cœur de Brenne : Pierre Trouvé
 - DDCSPP service jeunesse : Emilie Vray
 - Anne Ruffet-Sicard
 - Ecole municipale de musique Le Blanc : Véronique Larat
 - MSA Berry Touraine : Mélodie Angeli ; Emeline Tricoche
 - Base de plein air du Blanc : Thierry Goizel
 - Groupe Ethique 36 : Delphine Dif
 - Kaléidoscope : Claire Moreau
-

Introduction

La matinée a démarré par un temps d'accueil et de lecture active des panneaux exposant les projets du territoire et, pour certains, leur évolution depuis un an.

è Retrouvez les actions [ici](#) (en cliquant sur « retrouvez toutes les initiatives 2019 »)

Présentation du Pôle ressource inclusion

Après cette lecture, des représentants d'Atout Brenne (Virginie Dupuy), d'Affiche la Couleur (Adeline Béen) et du PNR Brenne (Ludivine Brégeon) ont pris la parole pour présenter le pôle ressource inclusion.

Les acteurs présents dans la salle relèvent un certain nombre de besoins et d'attentes vis à vis du pôle inclusion.

La base de plein air a un savoir-faire évident dans la mise en place d'activités spécifiques notamment sportives en direction des personnes en situation de handicap (VTT tandem, bientôt bateau, etc). La base de plein air possède aussi des équipements spécifiques et compte en

acquérir d'autres. Néanmoins, un besoin de formation (ou échange de savoir-faire) est nécessaire, notamment pour encadrer les temps hors activités où des besoins particuliers se font sentir.

L'USEP intervient avant tout dans le domaine du sport à l'école et développe actuellement des projets inclusifs pour améliorer la prise en charge des élèves (maternelle et élémentaire) en situation de handicap.

La communauté de communes Brenne-Val de creuse développe de nombreux projets dans le domaine de l'inclusion. La CDC souhaite aujourd'hui lancer un chantier particulier pour coordonner l'accueil des jeunes en situation de handicap en temps scolaire et en temps périscolaire (garderie, cantine, etc). L'idée est de mettre en place des temps de travail en commun Education Nationale / collectivités pour construire des parcours singuliers et éviter d'avoir chacun ses propres logiques. A ce titre, la CDC cherche à rejoindre les préoccupations du pôle inclusion et souhaite mettre à profit cette expérimentation pour les autres collectivités.

On regrettera a posteriori d'avoir un peu écourté ce temps d'échange.

- è Retrouvez le diaporama de présentation [ici](#) (en cliquant sur « consultez la présentation de la réunion »)

Attentes énoncées vis-à-vis du pôle inclusion :

- Avoir un espace d'échange et d'entraide.
- permettre la multiplicité des regards
- favoriser la mise en place de formations
- éviter l'isolement des professionnels et des acteurs de terrains.
- élargir cette coordination au public adulte pour porter une vision d'ensemble
- mettre en place des formations (pro/parents)
- accompagner les équipes

Idées actions :

- Aller voir les actions des autres
- Se rendre visible en dehors de la Brenne pour être pérenne
- Faire connaître nos actions
- Prévoir une rencontre avec les enseignants

Expérimentation musicale :

Christelle Viaud et Judith Babot nous présentent un exemple de séance de l'atelier Fais Voir le son co-animé par l'école municipale de musique du Blanc/Parc et Affiche la Couleur.

Echauffement corporel : On bouge son corps ou on fait ressentir à la personne en situation de handicap, comme l'accompagnant, les mouvements.

Echauffement vocal : Projection de la voix avec des sirènes et autres jeux vocaux

Notion abordée : **aigu et grave**

Outils utilisés :

- Comptine et jeu de doigt : Hiskiwiwi et haskawawa
- DNP (dynamique naturelle de la parole) avec le soleil des voyelles
- Codage sur feuille avec des points rouges de différentes tailles et disposés à différentes hauteurs

Débat « Mettre de l'éthique dans nos actions ! »

Pour les échanges sur l'éthique il est proposé un QSORT.

Claire Moreau de Kaléidoscope anime le QSORT et Delphine DIF, pilote MAIA, présidente du groupe Ethique36 complète.

Le groupe éthique 36 regroupe une dizaine de professionnels de la santé et du social, qui se retrouvent pour se poser et analyser les situations qui leur posent questions. L'idée est de permettre d'envisager les problèmes sous différents angles, de se questionner sur les valeurs, le sens mis dans les actions. Certains sont intervenants (3 membres sont enseignants « éthique ») auprès des futurs infirmiers et internes de médecine générale de Châteauroux. Chaque année, il y a des conférences nationales pour ouvrir le débat au public.

L'idée du Q-SORT proposé ici est de confronter ses représentations à celles des autres. Dans un premier temps, chacun doit indiquer pour les 16 affirmations s'il est plus ou moins d'accord. Ensuite, le classement est confronté par groupe de 5-6 personnes pour avoir à la fin un classement commun et ensuite on essaye d'avoir un classement général.

Les 16 affirmations sont les suivantes :

L'inclusion, c'est...

- 1- L'accueil de tous partout
- 2- Inclure quand c'est possible
- 3- L'opportunité d'innover
- 4- Une injonction qui fait peur
- 5- Une chance pour tous
- 6- Prendre en compte les besoins et les envies de la personne
- 7- Un travail commun pour la personne (ou l'enfant) (professionnels, famille)
- 8- D'abord un texte de loi, qui doit être respecté
- 9- Une « mode » pas toujours adaptée à tous les enfants
- 10- Possible seulement avec du personnel adapté pour accompagner l'enfant
- 11- Proposer un parcours très individualisé
- 12- Une démarche active de l'exclu (et de sa famille) vers le groupe
- 13- Se représenter autrement la place des personnes handicapées dans la société
- 14- Lever les obstacles à l'accessibilité pour tous aux structures ordinaires d'enseignement, de santé, d'emploi, de services sociaux, de loisirs, etc.
- 15- C'est pas facile à mettre en œuvre concrètement !
- 16- C'est la fin des structures médico-sociales

Synthèse des groupes :

La 1 et la 13 sont ressorties dans « tout à fait d'accord ».

La 9 et la 16 dans les « pas du tout d'accord » et « pas trop d'accord ».

Tout à fait d'accord :

- 13 : tous les groupes l'ont mise à ce niveau-là, sauf un qui l'a mise en « pas du tout d'accord ». L'objectif de l'inclusion c'est de vivre ensemble mais pas de changer le regard auprès des valides. Certains disent qu'aujourd'hui il faut le changer, que c'est une condition pour arriver à l'inclusion. Tout le monde n'en est pas à ce stade-là de la réflexion.

- 5

- 1 : l'accueil de tous partout : on n'a pas tous les mêmes envies, les mêmes besoins, pas d'intérêts à ce que l'on aille tous partout. Il n'y a pas toujours possibilités et intérêt (problèmes techniques, humains...)

- 8 : respect du texte possible sans qu'il y ait une vraie réflexion sur les besoins réels. Dans l'absolu il ne devrait pas y avoir de loi. D'ailleurs si la loi change cela doit continuer.

Pas du tout d'accord :

- 9

- 16 : parfois ce sont des gens pas des établissements, le lien entre le médico-social et le milieu ordinaire est nécessaire (parfois nécessaire d'avoir un accueil spécialisé mais pas tout le temps). Leur rôle est en train d'évoluer. Les structures médico-sociales doivent être des lieux de vie dans la société pour la personne en situation de handicap, sinon les ils sont stigmatisants, à côté de la société. On demande à ce qu'ils soient « dans » la société. Evolution dans un lieu de vie commun.

Pour toutes les phrases, les argumentations sont très influencées par les réalités que l'on vit, notre vision des choses. Comment on est prêt à le mettre en œuvre, comment on se le représente c'est ça la démarche éthique.

Dynamique des débats = dynamique de l'inclusion

Delphine DIF, fait part d'une référence en matière d'éthique : Charles Gardou¹, qui parle de société inclusive car la notion d'inclusion seule signifie qu'il y a des exclus. Et il y a un bénéfice dans les deux sens à ce que tout le monde soit ensemble (exemple des supermarchés avec moins de bruit et moins de lumière, tout le monde a à y gagner).

Le groupe Etique 36 étudie les situations au regard de quatre principes : le respect de l'autonomie, de bienfaisance, de non malfaisance et de justice.

¹ Notice biographique [ici](#).

Face à une situation complexe, pour laquelle la réponse à apporter n'est pas évidente et peut s'envisager sous différents angles, on peut appliquer ces 4 principes de l'éthique dans le champ de la santé (considérée au sens large):

Autonomie : reconnaissance de la faculté d'une personne à avoir une opinion, à faire des choix, à agir pour elle-même en fonction de ses valeurs ou croyances. (Question : quel est le choix de la personne ? Quelle est sa capacité à prendre des décisions ?). L'autonomie, c'est s'intéresser aux choix de la personne concernée, savoir s'adapter à la personne

Bienfaisance : contribuer au bien-être et apporter de l'aide à autrui (Question : Quel est le bénéfice obtenu par la personne après mon intervention ?)

Non malfaisance : obligation de ne pas nuire et de ne pas blesser. (Question : quels sont les risques et les nuisances pour la personne ?)

Justice : obligation de traiter les cas égaux de la même façon (Question : qu'est ce qui est juste/équitable ?) Réponse équivalente pour toutes les questions équivalentes, société juste et action proportionnée.

- Il y a des situations qui présentent un dilemme éthique car parfois on ne pourra pas respecter les quatre principes. Deux de ces principes, au moins, ne pourront pas être respectés simultanément quelle que soit l'action que l'on entreprend. Il est donc important d'avoir plusieurs lieux de discussion avec plusieurs approches, pour s'accorder sur l'importance à donner à chaque principe, graduer et apporter la réponse la plus appropriée. Exemple : parfois pour être bienfaisant on va devoir aller contre l'autonomie de la personne. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses mais une voie médiane à construire à plusieurs et à s'approprier.

Claire explique l'opposition que l'on peut rencontrer entre éthique de conviction (= là où on veut aller en fonction de notre conviction, pour la société) et l'éthique de responsabilité (= là où on veut aller en tenant compte des conséquences concrètes de ce choix, pour les personnes par exemple).

A NOTER : une initiative suédoise ; JAG (veut dire moi en suédois) a testé le fait de supprimer les établissements d'accueil pour redéployer un accompagnement à domicile renforcé pour des personnes polyhandicapées.

La matinée s'est terminée par des échanges autour d'un repas préparé et servi par l'ESAT d'Atout Brenne.